

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE
L'ISERE

ARRONDISSEMENT DE
VIENNE

Tél. 04 74 54 42 07

Fax 04 74 54 58 80

mairie-lemottier@wanadoo.fr

www.lemottier.fr

COMMUNE DE LE MOTTIER



Réunion du Conseil Municipal du 7 Mars 2018

Présents : MM. DETROYAT Bruno, MOYROUD Nicolas, GONON Gérard, GENEVEY Jean-Noël, ALBERT Etienne, PRUDHOMME Julien, Mmes REYNAUD Françoise, DELEGUE Sandrine, MONTABON Marie-Christine, GINET Véronique, BOURY Anne-Lise, BUTTIN Véronique.

Pouvoirs : Mme Elsa MAZET donne pouvoir à Mme Françoise REYNAUD.

Secrétaire de séance : BUTTIN Véronique.

Point trésorerie :

196.826 €.

Budgets réalisés 2017 :

Fonctionnement :	Recettes :	512.274,29 €
	Dépenses :	370.706,72 €
	Excédent :	141.567,57 €
Investissement :	Recettes :	325.907,06 €
	Dépenses :	263.167,90 €
	Excédent :	62.739,16 €

Le Conseil Municipal, unanime, approuve le compte de gestion.

Taxe d'Habitation : évolution prévue

Son dégrèvement s'échelonne jusqu'en 2020 : 30 % en 2018, 65 % en 2019, le restant en 2020.

L'état maintiendra le versement du montant produit par cette taxe (valeur 2018).

Vote des 3 taxes (TH, TFB, TFNB) :

M. le Maire expose que le taux de celles-ci est resté inchangé depuis 7 ans. Depuis plusieurs années, les aides budgétaires versées par l'Etat, puis le Département sont en baisse très sensible.

Monsieur le Maire propose une légère augmentation :

- Taxe habitation : de 14 % à 14,5 %
- Taxe Foncier Bâti : de 20 % à 21 %
- Taxe Foncier Non Bâti : inchangé à 50,65 %

Ces augmentations généreront environ 7.500 € de recettes annuelles.

Vote unanime du conseil.

Proposition budgétaire 2018 (vote le 4 avril) :

Le Conseil Municipal échange sur la proposition présentée :

Le B.P. Fonctionnement avoisinera les 450.000 €

Le B.P. Investissement avoisinera les 280.000 €.

Projet Boulangerie :

Les locaux sont en cours de « finition ». L'ensemble du magasin a été nettoyé, repeint, réimplanté par Monsieur BENARD et la commune.

- Le fournil ! :

Le faux plafond, couvert de crottes de souris a été remplacé. Le four en place, en piteux état, sale, ne fonctionnait plus que sur 1 étage sur 4, les soles de cuisson cassées est remplacé par une autre machine.

Ecole Publique :

- Les inscriptions pour la rentrée 2018 sont lancées.
- Nous étudions une nouvelle méthode de réservation pour la cantine et la garderie « en ligne » avec système de pré paiement. Il est prévu l'achat d'un logiciel spécifique, de la licence d'exploitation et de la formation du personnel.

Proposition d'achat de parcelles à MM. RAJON et PIERY :

Monsieur le Maire expose que l'extrémité du stade, depuis son agrandissement (années 90) est située hors la propriété communale ! (plus de 10 m).

Les propriétaires souhaitent vendre leurs terrains et nous proposent l'achat de certaines parcelles réservées au P.L.U. (N° 1418-1427-1428-1424).

La surface globale est de 5134 m². Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à proposer l'achat au prix de terrain agricole en vigueur auquel s'ajouteront le paiement du « droit d'éviction » de l'exploitant.

Questions diverses :

- *Projet éolien :*

Il suit son cours. Un groupe de pilotage sera mis en place, incluant tous les « intéressés » : propriétaires, agriculteurs, chasseurs, associations, Communauté de Communes Bièvre Isère, élus...

- *Départ des prostituées :*

- « Terminé » le 5 février.

- Afin de remettre en état la voirie communale, Monsieur le Maire sollicite l'Etat.

Séance levée à 21 heures 45.

